

Répartition des entreprises par code NAF, année 2006

Naf	Intitulé	Nombre d'entreprises		
		Intermittents	Permanents	Total dédoublonné (1)
Spectacle vivant				
923A	Activités artistiques	11 299	3 965	12 490
923B	Services annexes aux spectacles	2 215	1 214	2 565
923D	Gestion de salles de spectacles	584	355	675
923K	Activités diverses du spectacle	319	142	380
Nombre d'entreprises du Spectacle Vivant		14 417	5 676	16 110
Audiovisuel				
221G	Edition d'enregistrements sonores	801	247	888
921A	Production de films pour la télévision	862	513	959
921B	Production de films institutionnels et publicitaires	1 388	857	1 632
921C	Production de films pour le cinéma	1 365	800	1 551
921D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	640	503	801
921F	Distribution de films cinématographiques	22	106	115
921G	Edition et distribution vidéo	83	64	115
921J	Projection de films cinématographiques	27	713	721
922A	Activités de radio	135	538	591
922B	Production de programmes de télévision	310	223	358
922C	Diffusion de programmes de télévision	-	-	-
922D	Edition de chaînes généralistes	18	15	20
922E	Edition de chaînes thématiques	63	61	80
922F	Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision	3	7	7
Nombre d'entreprises de l'Audiovisuel		5 717	4 647	7 838
Nombre d'entreprises du Spectacle défini par ces NAF		20 134	10 323	23 948
Entreprises d'autres NAF déclarant une activité principale dans le spectacle (2)		1 682	2 537	3 418
Nombre d'entreprises du spectacle		21 816	12 860	27 366
Entreprises hors spectacle mais déclarant des intermittents de façon régulière		677		677
Nombre de manifestations occasionnelles (3)		306 425		306 425

La notion d'entreprise s'entend au sens SIREN.

(1) Nombre d'entreprises dédoublonnées : une entreprise déclarant à la fois des intermittents et des permanents n'est comptée qu'une seule fois.

(2) Il s'agit des entreprises déclarant au moins un salarié, dont le code NAF est autre que ceux ci-dessus, mais dont l'activité principale déclarée relève bien du spectacle.

(3) Sont comptabilisées dans ce champ les manifestations occasionnelles déclarées par des particuliers ou par des entreprises qui ne sont pas du spectacle et qui ont ponctuellement fait appel à des intermittents. Pour une même entreprise, il est comptabilisé ici le nombre de manifestations déclarées au titre de l'exercice traité. Ce chiffre inclut aussi les déclarations faites auprès du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO).

Répartition des établissements par code NAF, année 2006

Naf	Intitulé	Nombre d'établissements		
		Intermittents	Permanents	Total dédoublonné (1)
Spectacle vivant				
923A	Activités artistiques	11 306	3 966	12 498
923B	Services annexes aux spectacles	2 219	1 218	2 570
923D	Gestion de salles de spectacles	586	359	680
923K	Activités diverses du spectacle	319	142	380
Nombre d'établissements du Spectacle Vivant		14 430	5 685	16 128
Audiovisuel				
221G	Edition d'enregistrements sonores	803	247	890
921A	Production de films pour la télévision	874	513	971
921B	Production de films institutionnels et publicitaires	1 392	857	1 636
921C	Production de films pour le cinéma	1 395	804	1 587
921D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	644	508	807
921F	Distribution de films cinématographiques	23	107	117
921G	Edition et distribution vidéo	84	65	117
921J	Projection de films cinématographiques	27	744	755
922A	Activités de radio	135	538	591
922B	Production de programmes de télévision	311	223	360
922C	Diffusion de programmes de télévision	-	-	-
922D	Edition de chaînes généralistes	18	15	20
922E	Edition de chaînes thématiques	63	61	80
922F	Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision	3	7	7
Nombre d'établissements de l'Audiovisuel		5 772	4 689	7 938
Nombre d'établissements du Spectacle		20 202	10 374	24 066
défini par ces NAF				
E tablissements d'autres NAF déclarant une activité principale dans le spectacle (2)		1 684	2 550	3 437
Nombre d'établissements du spectacle		21 886	12 924	27 503
E tablissements hors spectacle mais déclarant des intermittents de façon régulière		679		679
N ombre de manifestations occasionnelles (3)		306 425		306 425

La notion d'établissement s'entend au sens SIRET.

(1) Nombre d'établissements dédoublonnés : un établissement déclarant à la fois des intermittents et des permanents n'est compté qu'une seule fois.

(2) Il s'agit des établissements déclarant au moins un salarié dont le code NAF est autre

(2) Il s'agit des établissements déclarant au moins un salaire, dont le code NAF est autre que ceux ci-dessus, mais dont l'activité principale déclarée relève bien du spectacle.

(3) Sont comptabilisées dans ce champ les manifestations occasionnelles déclarées par des particuliers ou par des entreprises qui ne sont pas du spectacle et qui ont ponctuellement fait appel à des intermittents.

Pour une même entreprise, il est comptabilisé ici le nombre de manifestations déclarées au titre de l'exercice traité. Ce chiffre inclut aussi les déclarations faites auprès du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO).

Répartition des effectifs intermittents et permanents par code NAF, année 2006

Naf	Intitulé	Effectifs		
		Intermittents	Permanents	Total dédoublonné (2)
Spectacle vivant				
923A	Activités artistiques	101 887	27 169	125 800
923B	Services annexes aux spectacles	50 086	12 344	61 436
923D	Gestion de salles de spectacles	15 138	6 045	21 019
923K	Activités diverses du spectacle	4 191	1 238	5 410
Effectifs dédoublonnés du Spectacle Vivant (1)		131 190	45 941	171 550
Audiovisuel				
221G	Edition d'enregistrements sonores	10 435	1 497	11 893
921A	Production de films pour la télévision	40 301	2 996	43 081
921B	Production de films institutionnels et publicitaires	26 908	4 248	30 930
921C	Production de films pour le cinéma	57 021	4 297	60 988
921D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	24 477	5 260	29 464
921F	Distribution de films cinématographiques	2 426	1 077	3 497
921G	Edition et distribution vidéo	1 262	966	2 216
921J	Projection de films cinématographiques	211	11 509	11 719
922A	Activités de radio	7 542	3 795	11 238
922B	Production de programmes de télévision	14 761	2 437	17 008
922C	Diffusion de programmes de télévision	-	-	-
922D	Edition de chaînes généralistes	16 514	2 385	18 784
922E	Edition de chaînes thématiques	3 033	2 824	5 763
922F	Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision	72	97	167
Effectifs dédoublonnés de l'Audiovisuel (1)		130 571	42 682	170 069
Effectifs totaux dédoublonnés du Spectacle défini pas ces NAF		230 713	88 172	308 726
Effectifs d'entreprises d'autres NAF mais déclarant une activité principale dans le spectacle (1) (3)		39 615	40 697	79 419

E ffectifs d'entreprises hors spectacle mais déclarant régulièrement des intermittents	29 837		29 837
E ffectifs déclarés lors de manifestations occasionnelles (4)	69 783		69 783
Effectifs totaux dédoublonnés du Spectacle	282 792	127 425	396 520

(1) Nombre d'individus dédoublonnés sur le code NAF : un individu déclaré sur plusieurs codes NAF n'est compté qu'une seule fois au niveau des totaux.

(2) Nombre d'individus dédoublonnés par statut : un individu déclaré à la fois comme intermittent et comme permanent ne sera compté qu'une seule fois.

(3) Il s'agit des entreprises déclarant au moins un salarié, dont le code NAF est autre que ceux ci-dessous, mais dont l'activité principale déclarée relève bien du spectacle.

(4) Sont comptabilisées dans ce champ les effectifs déclarés lors de manifestations occasionnelles. Des particuliers ou des entreprises qui ne sont pas du spectacle, font ponctuellement appel à des intermittents. Ce chiffre inclut aussi les déclarations faites auprès du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO).

Répartition des effectifs intermittents et permanents par catégorie de participants et par code NAF, année 2006

Naf	Intitulé	Intermittents				Effectifs Permanents				Total (3)			
		Artistes	Cadres	Non cadres	TOTAL (2)	Artistes	Cadres	Non cadres	TOTAL (2)	Artistes	Cadres	Non cadres	TOTAL (2)
Spectacle vivant													
923A	Activités artistiques	74 613	6 207	28 945	101 887	760	3 801	22 807	27 169	75 182	9 850	50 620	125 800
923B	Services annexes aux spectacles	28 672	2 626	21 049	50 086	16	1 356	11 012	12 344	28 687	3 949	31 304	61 436
923D	Gestion de salles de spectacles	9 161	589	5 686	15 138	110	761	5 188	6 045	9 267	1 341	10 795	21 019
923K	Activités diverses du spectacle	2 988	222	1 034	4 191	19	67	1 159	1 238	3 006	289	2 190	5 410
Effectifs dédoublonnés du Spectacle Vivant (1)		92 287	8 481	42 714	131 190	904	5 875	39 472	45 941	92 901	14 122	79 679	171 550
Audiovisuel													
221G	Edition d'enregistrements sonores	7 610	748	2 540	10 435	-	338	1 164	1 497	7 610	1 084	3 684	11 893
921A	Production de films pour la télévision	22 053	9 977	10 626	40 301	1	1 289	1 740	2 996	22 054	11 207	12 275	43 081
921B	Production de films institutionnels et publicitaires	9 859	9 429	9 843	26 908	-	1 547	2 739	4 248	9 859	10 922	12 484	30 930
921C	Production de films pour le cinéma	35 071	11 307	14 132	57 021	3	1 703	2 622	4 297	35 073	12 925	16 632	60 988
921D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	9 296	6 891	10 006	24 477	-	2 187	3 123	5 260	9 296	9 028	12 968	29 464
921F	Distribution de films cinématographiques	1 670	241	538	2 426	-	568	523	1 077	1 670	808	1 057	3 497
921G	Edition et distribution vidéo	851	140	292	1 262	-	495	476	966	851	635	765	2 216
921J	Projection de films cinématographiques	65	26	120	211	-	976	10 594	11 509	65	1 001	10 714	11 719
922A	Activités de radio	4 623	1 090	2 247	7 542	204	1 181	3 795	3 795	4 814	2 269	4 655	11 238
922B	Production de programmes de télévision	4 202	5 842	6 019	14 761	3	1 361	1 102	2 437	4 204	7 157	7 041	17 008
922C	Diffusion de programmes de télévision	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
922D	Edition de chaînes généralistes	9 596	3 867	3 665	16 514	11	1 442	961	2 385	9 606	5 271	4 585	18 784
922E	Edition de chaînes thématiques	266	1 486	1 456	3 033	-	1 964	893	2 824	266	3 425	2 305	5 763
922F	Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision	2	37	36	72	-	55	45	97	2	91	81	167
Effectifs dédoublonnés de l'Audiovisuel (1)		75 746	30 169	41 906	130 571	222	14 820	28 122	42 682	75 935	44 334	68 677	170 069
Effectifs totaux dédoublonnés du Spectacle défini pas ces NAF		150 490	36 295	75 623	230 713	1 126	20 657	67 230	88 172	151 260	55 999	138 453	308 726
Effectifs d'entreprises d'autres NAF mais déclarant une activité principale dans le spectacle (1) (4)		27 564	1 939	11 194	39 615	313	4 117	36 397	40 697	27 826	6 038	47 295	79 419
Effectifs d'entreprises hors spectacle mais déclarant régulièrement des intermittents		8 892	2 728	19 007	29 837					8 892	2 728	19 007	29 837
Effectifs déclarés lors de manifestations occasionnelles (5)		60 468	910	10 597	69 783					60 468	910	10 597	69 783
Effectifs totaux dédoublonnés du Spectacle		188 041	38 338	96 725	282 792	1 438	24 580	102 534	127 425	188 896	61 846	193 541	396 520

(1) Nombre d'individus dédoublonnés sur le code NAF : un individu déclaré sur plusieurs codes NAF n'est compté qu'une seule fois au niveau des totaux.

(2) Nombre d'individus dédoublonnés par catégorie : un individu déclaré à la fois comme artiste et/ou cadre et/ou non-cadre ne sera compté qu'une seule fois.

(3) Nombre d'individus dédoublonnés par statut : un individu déclaré à la fois comme intermittent et comme permanent ne sera compté qu'une seule fois.

(4) Il s'agit des entreprises déclarant au moins un salarié, dont le code NAF est autre que ceux ci-dessous, mais dont l'activité principale déclarée relève bien du spectacle.

(5) Sont comptabilisées dans ce champ les effectifs déclarés lors de manifestations occasionnelles. Des particuliers ou des entreprises qui ne sont pas du spectacle, font ponctuellement appel à des intermittents. Ce chiffre inclut aussi les déclarations faites auprès du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO).

Répartition de la masse salariale (intermittents / permanents) par code NAF, année 2006

Naf	Intitulé	Masse salariale (en €)		
		Intermittents	Permanents	Total
Spectacle vivant				
923A	Activités artistiques	370 674 479	298 717 218	669 391 697
923B	Services annexes aux spectacles	163 658 973	103 632 510	267 291 483
923D	Gestion de salles de spectacles	36 941 472	66 235 833	103 177 305
923K	Activités diverses du spectacle	11 275 372	9 746 266	21 021 638
Masse salariale totale du Spectacle Vivant		582 550 296	478 331 827	1 060 882 123
Audiovisuel				
221G	Edition d'enregistrements sonores	21 574 001	24 172 715	45 746 716
921A	Production de films pour la télévision	201 595 104	80 940 174	282 535 278
921B	Production de films institutionnels et publicitaires	105 236 433	80 456 097	185 692 530
921C	Production de films pour le cinéma	270 859 963	100 477 371	371 337 334
921D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	144 940 861	140 158 890	285 099 751
921F	Distribution de films cinématographiques	7 601 814	37 148 936	44 750 750
921G	Edition et distribution vidéo	2 202 740	31 931 459	34 134 199
921J	Projection de films cinématographiques	233 598	146 913 746	147 147 344
922A	Activités de radio	34 064 056	82 385 720	116 449 776
922B	Production de programmes de télévision	85 896 428	73 129 674	159 026 102
922C	Diffusion de programmes de télévision	-	-	-
922D	Edition de chaînes généralistes	85 361 568	92 910 197	178 271 765
922E	Edition de chaînes thématiques	21 535 025	93 794 285	115 329 310
922F	Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision	115 330	2 893 736	3 009 066
Masse salariale totale de l'Audiovisuel		981 216 921	987 313 000	1 968 529 921
Masse salariale totale du Spectacle défini par ces NAF		1 563 767 217	1 465 644 827	3 029 412 044
Masse salariale d'entreprises d'autres NAF mais déclarant une activité principale dans le spectacle (1)		82 870 293	391 880 597	474 750 890
Masse salariale d'entreprises hors spectacle mais déclarant régulièrement des intermittents		81 049 695		81 049 695
Masse salariale déclarée lors de manifestations occasionnelles (2)		137 345 236		137 345 236
Total de la masse salariale déclarée dans le spectacle		1 865 032 441	1 857 525 424	3 722 557 865

(1) Il s'agit des entreprises déclarant au moins un salarié, dont le code NAF est autre que ceux ci-dessus, mais dont l'activité principale déclarée relève bien du spectacle.

(2) Est comptabilisée dans ce champ la masse salariale déclarée lors des manifestations occasionnelles. Des particuliers ou des entreprises qui ne sont pas du spectacle, font ponctuellement appel à des intermittents. Ce chiffre inclut aussi les déclarations faites auprès du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO).

Les salaires déclarés par la Caisse des Congés Spectacle ne sont pas comptabilisés.

